

# REGLEMENT DU GRAND PRIX DE MEAUX BOUTIGNY

## SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 AVRIL 2024

(Le règlement précise et complète le cahier des charges des épreuves fédérales et des Grands Prix FFGOLF)

Compétition ouverte à tout joueur licencié FFGOLF ayant acquitté le Droit de jeu fédéral de 35 euros

Les joueurs doivent être titulaires d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du Golf en compétition ou si le joueur a fourni un certificat en 2022 ou 2023, attesté avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la FFGOLF avant le début de l'épreuve (à la date de clôture des inscriptions soit le 22 mars minuit), faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

Inscriptions limitées à 120 joueurs dont 33 dames minimum et 12 Wild Cards

Messieurs : index inférieur à 8.4 et Dames : index inférieur à 11.4

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Les joueurs/joueuses seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs/joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2 000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1 500 premières du WWAGR pour les Dames puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué dans le tableau précédent, ceci à la date de clôture des inscriptions

La limite éventuelle d'index ne s'applique pas aux joueurs/joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2 000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1 500 premières du WWAGR pour les Dames ou aux joueurs/joueuses classés dans le Mérite National Amateur.

Le club doit réserver 10 % de son champ de joueurs aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au Mérite National Amateur ou par leur index (exemple : mai à août : 10 % de 114 Messieurs = 11 et 10 % de 42 Dames = 4). Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10 %.

### Formule de jeu

36 trous stroke play, 18 trous par jour

### Droits d'inscription

pour les licenciés ffgolf de plus de 25 ans (nés en 1999 OU AVANT) : 90 €

pour les licenciés ffgolf de 19 à 24 ans (nés entre 2000 et 2005) : 65 €

pour les licenciés ffgolf de 18 ans et moins (nés en 2006 ou après) : 50 €

**Ouverture des inscriptions le VENDREDI 1<sup>er</sup> MARS**

**Clôture des inscriptions le SAMEDI 22 MARS**

La liste des joueurs retenus sera publiée le **MERCREDI 27 MARS** à 15 h 00

**Inscriptions sur le site internet [www.golf-meauxboutigny.com](http://www.golf-meauxboutigny.com)**

**Paiement en CB sur le site**

### Marques de départs

Messieurs : Repères II (blancs)

Dames : Repères IV (bleus)

### HEURES DE DÉPARTS

- 1er jour : 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 moins bons joueurs) Ordre de jeu :

Bloc 2, puis Bloc 1, Bloc 3 et pour finir Bloc 4.

- 2ème jour :

en fonction des résultats du total du 1<sup>er</sup> tour, ordre décroissant.

### Départage

En cas d'égalité pour la 1<sup>ère</sup> place du grand prix Messieurs ou du grand Prix dames, un play-off trou par trou sera organisé sur les trous désignés par le comité dès les résultats connus.

### Remise des Prix

Pour la série Messieurs : 3 prix Bruts

Pour la série Dames : 2 prix Bruts

### Remise des Prix

Le dimanche **7 avril** à l'issue de la compétition suivie du verre de l'amitié

### Comité de l'Epreuve

Le comité se réserve le droit de modifier le règlement à tout moment.

Le directeur du club :

Arnaud LOEWENSTEIN

Le Président AS du club :

Romain NGUYEN VAN DINH

Les Arbitres de l'épreuve :

PAS CONNU POUR LE MOMENT